

Les associations partenaires

Aide et intervention

La Médiation Familiale

Objectif : préserver le lien familial lorsqu'un décès l'a fragilisé

Comment : accompagnement, écoute

Contacts :

Prism-Adsea :

mediationfamiliale86.com

05 49 00 26 52

mediationfamiliale@prism86.fr

14 rue de la Demi Lune, Poitiers

Soelifa :

www.soelifa.fr

05 49 01 10 54

asso.soelifa@gmail.com

33 avenue Rhin et Danube, Poitiers

La Caf de la Vienne a conventionné avec ces deux associations qui appliquent des tarifs en fonctions de vos ressources.

Aide à Domicile : ADMR et UNA86

Objectif : soutenir et intervenir auprès des familles

Comment : aide dans les tâches ménagères, le rôle éducatif, la gestion du foyer

Contact :

ADMR : fede86.admr.org -

05 49 30 35 45 -

info.fede86@admr.org

UNA : una86.fr (consulter sur le site, les coordonnées selon le lieu et la prestation souhaitée)

La Caf de la Vienne a conventionné avec ces deux associations qui appliquent des tarifs en fonctions de vos ressources.

PARCOURS FAMILLES ENDEUILLÉES

Mon conjoint, ma conjointe est décédé.e

Je suis allocataire :

- avec au moins 1 enfant de moins de 21 ans à charge et mon conjoint ou parent de mon enfant est décédé
- avec au moins 1 enfant à charge de moins de 25 ans
- ou un enfant à naître.

Je ne suis pas allocataire :

- mon (mes) enfant(s) sont en résidence alternée,
- je n'ai pas la résidence habituelle de mon (mes) enfant(s)
- ou je ne perçois plus de prestations pour lui (eux).



Accueil et orientation

Mes questions

Qui peut me renseigner ?

Quels sont mes nouveaux droits ?



Le conseiller Caf étudie vos droits aux prestations :

- Les droits sont calculés en fonction des ressources du foyer, de la situation familiale et sont susceptibles d'être modifiés à chaque changement de situation.

Quel soutien obtenir face à ce bouleversement ?

Je n'ai personne à qui confier ma détresse et ma douleur. Qui peut m'écouter ?

Comment parler de ce décès à mes autres enfants ?

Quelles sont les structures ou les services près de chez moi où je peux m'adresser ?



Le travailleur social propose un accompagnement pour :

- Permettre de vous exprimer face à cette situation difficile ;
- Faciliter l'accès aux droits ;
- Vous aider dans les démarches à réaliser ;
- Informer sur les aides possibles (frais d'obsèques, aide à domicile...) et sur les dispositifs de soutien à la parentalité ;
- Orienter vers des partenaires ou des spécialistes.



Les services :

- Vous pouvez bénéficier d'une aide ou intervention à domicile. La Caf soutient deux associations pour vous proposer une tarification adaptée à vos ressources (voir coordonnées au dos).

Les associations partenaires :

- À votre disposition (voir en pages 3 et 4).

L'accompagnement de la Caf

Je me simplifie la Caf



Pour mes droits et démarches, je contacte **un conseiller Caf** au **32 30 du lundi au vendredi 9h à 17h**.



Pour être accompagné par **un travailleur social**, je prends rendez-vous en appelant le **05 49 03 16 50** ou par mail à **cohesion sociale@caf86.caf.fr**, en me connectant au **caf.fr** ou en m'adressant à un **accueil Caf**.



Caf.fr (Espace Mon Compte)

- Je consulte l'évolution de mes droits et leurs maintiens éventuels ;
- Je fais mes demandes : Allocation de soutien familial, aide au logement, prime d'activité, revenu de solidarité active (Rsa)... ;
- Je me renseigne sur les services et l'accompagnement par ma Caf et ses partenaires.

Les associations partenaires

Soutien et écoute

Vivre son deuil

Objectif : assurer un soutien aux personnes endeuillées

Comment : accompagnement de tout type de deuil sous forme d'entretien individuel ou collectif, ateliers pour enfant ou ado

Contact :

vivre-son-deuil.com - 07 80 36 50 31
vivresondeuil.pc@laposte.net
67 rue des Groges, 86280 Saint-Benoit

Ligne d'écoute

Objectif : répondre aux interrogations des parents et des adolescents qui ont besoin de se confier

Comment : écoute et échange dans un cadre anonyme avec des professionnels, orientation vers des professionnels ou des lieux ressources

Contact : 0800 08 22 86 (*lundi, mardi et jeudi de 11h30 à 13h30*)

Empreintes

Objectif : accompagner toute personne en deuil quel que soit l'âge et le lien de l'endeuillé avec le défunt

Comment : écoute téléphonique, entretiens individuels ou familiaux, groupes de soutien

Contact : empreintes-asso.com - 01 42 38 08 08 - contact@empreintes-asso.com

Accompagnement des enfants et des adolescents

Ecout'illes

Objectif : soutenir les enfants de 4 à 15 ans touchés par un décès (parent, grand-parent, frère, sœur, nounou...)

Comment : accompagnement collectif en 5 séances avec participation financière (parcours Reliance)

Contact : ecoutilles86.fr - 06 15 20 16 49 (Poitiers) - 06 83 52 39 12 (Montmorillon) - ecoutilles86@gmail.com

Picta'Dom, la Maison des Ados

Objectif : soutenir les jeunes de 12-25 ans et leurs parents

Comment : accompagnement, écoute, information, orientation par des professionnels de manière anonyme et gratuite

Contact : pict-ado.fr - 05 49 03 10 94
contact@pict-ado.fr
23 rue de la Regratterie, Poitiers